

Transaction

Ventes

<input checked="" type="checkbox"/>	Estimation de bien	120 €
<input checked="" type="checkbox"/>	Mandat de Vente à charge vendeur, taux appliqué sur le prix de vente	
	- inférieur à 20 000 €	12 %
	- de 20 001 € à 55 000 €	10 % avec forfait minimum de 2 400 €
	- de 55 001 € à 80 000 €	8 % avec forfait minimum de 5 500 €
	- de 80 001 € à 120 000 €	7 % avec forfait minimum de 6 400 €
	- de 120 001 € à 220 000 €	6 % avec forfait minimum de 8 400 €
	- de 220 001 € à 500 000 €	5 % avec forfait minimum de 13 200 €
	- supérieur à 500 000 €	4 % avec forfait minimum de 25 000 €
<input checked="" type="checkbox"/>	Mandat de Recherche à charge acquéreur, taux appliqué sur le prix Net Vendeur	
	- inférieur à 20 000 €	13,63 %
	- de 20 001 € à 55 000 €	11,11 %
	- de 55 001 € à 80 000 €	8,70 %
	- de 80 001 € à 120 000 €	7,52 %
	- de 120 001 € à 220 000 €	6,38 %
	- de 220 001 € à 500 000 €	5,26 %
	- supérieur à 500 000 €	4,17 %

Locations

<input checked="" type="checkbox"/>	A usage d'habitation	vide	meublé
	* Honoraires à charge bailleur		
	- entremise et négociation	3 €/m ²	3 €/m ²
	- visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail	8 €/m ²	8 €/m ²
	- réalisation de l'état des lieux d'entrée (dans la limite d'un mois de loyer hors charges pour l'ensemble des prestations)	3 €/m ²	5 €/m ²
	* Honoraires à charge locataire		
	- visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail	8 €/m ²	8 €/m ²
	- réalisation de l'état des lieux d'entrée (dans la limite d'un mois de loyer hors charges pour l'ensemble des prestations)	3 €/m ²	3 €/m ²
<input checked="" type="checkbox"/>	A usage professionnel OU A usage commercial		
	* 2 mois de loyer hors charges (à charge du locataire)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Stationnement (honoraires à partager par moitié entre bailleur et locataire)		
	* 200 €		

Gestion

Gérance

<input checked="" type="checkbox"/>	Locaux d'habitation et locaux commerciaux
	* 9.60% des sommes encaissées à charge du bailleur
<input checked="" type="checkbox"/>	Garantie du paiement des loyers impayés, protection juridique et dégradations immobilières (pour locaux d'habitation)
	* 2.50% des sommes encaissées à charge du bailleur
<input checked="" type="checkbox"/>	Garantie protection juridique
	* 1.25% des sommes encaissées à charge du bailleur